

Conférence USJ/Entretien

« La protection des minorités passe par le renforcement de la participation citoyenne »

Joseph Maïla, professeur de géopolitique, de médiation et de relations internationales à l'Essec, expose à « L'Orient-Le Jour » son analyse sur la politique étrangère de la France au Moyen-Orient.

Propos recueillis
par Caroline HAYEK

L'Institut des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph a organisé, les 14 et 15 avril 2016, une conférence internationale sur le thème « Repenser les relations internationales après les révolutions arabes ». Joseph Maïla, professeur de géopolitique, de médiation et de relations internationales à l'Essec (équipe Irene), et ancien directeur de la prospective au ministère français des Affaires étrangères, a ouvert la première session, « Printemps arabes, interventionnisme, guerre globale contre le terrorisme », et a brillamment conclu ces deux journées de colloque riches en débats. Pour lui, « ce colloque au Liban a été l'occasion de repenser les révolutions arabes, mais aussi de repenser les relations internationales, leurs limites, mais aussi leurs initiatives, à partir du cadre du Moyen-Orient ».

« En écoutant les différents panels, je ne pouvais m'empêcher de penser, étant un fils de ce pays, ayant longtemps enseigné à l'USJ, qu'au fond, le Liban avait comme par anticipation vécu toutes ces situations de brutalités, d'occupation et de surmilitarisation de la scène des conflits », a-t-il confié. Dans le cadre de la visite du président français François Hollande dans la région, Joseph Maïla analyse pour *L'Orient-Le Jour* la politique étrangère de la France au Moyen-Orient.

Beaucoup de Français reprochent à François Hollande de mener une politique pro-sunnite. Qu'en pensez-vous ?

Je ne pense pas que la politique arabe de la France se détermine à partir d'une prise de position qui serait polarisée autour du conflit sunnito-chiïte. Je crois que la France a réussi deux choses. La première est le fait d'avoir signé ce traité du 14 juillet sur la dénucléarisation militaire de l'Iran, ce qui offre des perspectives d'un renouveau de la diplomatie et des prises de contact. Deuxièmement, la France est engagée activement aux côtés de l'Arabie saoudite dans une problématique de combat contre le terrorisme, notamment à partir de l'Irak et dans le cadre du conflit en Syrie, et du renforcement des positions de la coalition contre le groupe État islamique (EI) en Irak. Je pense que c'est la bonne approche. Effectivement, cette diplomatie qui cherche d'abord à se positionner sur des intérêts stratégiques français va croiser des interrogations, des susceptibilités, des perceptions d'un alignement sur un État régional plus qu'un autre. Mais je ne pense pas que la politique française se laisse d'abord déterminer par des prises de position



De gauche à droite : Nadia Marzouki, François Burgat, Joseph Maïla, Carine Lahoud Tahar et Laurent Bonnefoy, lors de la conférence à l'USJ le 16 avril.

Photo Michel Sayegh

de nature communautaire dans un conflit dans cette région du monde, où, effectivement, le communautaire est étroitement imbriqué au stratégique et au politique.

La France ne tient plus son rôle de protectrice des chrétiens d'Orient. Ce sont désormais les Russes qui revendiquent ce statut. Est-ce que cette donnée a contribué à lui faire perdre de l'influence ?

Sur la politique concernant la communauté chrétienne, je crois qu'il y a une diplomatie de contact qui a toujours existé et qui s'est toujours maintenue. Sur la mise en forme de cette diplomatie, effectivement, si vous pensez à une politique d'intervention, et tous les Libanais ont en tête l'intervention française en Syrie de 1860, je pense que les temps ont changé. Aujourd'hui, la protection des minorités passe par le renforcement des institutions de participation citoyenne. Une politique qui veut préserver la mosaïque, et le tissu régional doit donc passer effectivement par un renforcement des capacités des États. Dans le cadre des conflits au Proche-Orient, on a vu que la question des minorités (en Irak, d'une certaine façon, et indirectement chrétienne, en Syrie également) se pose de manière assez directe et crue. Les chrétiens en Irak étaient de l'ordre d'un million cinq cent mille, et, selon les autorités, il y en a moins de 500 000 aujourd'hui. Les chrétiens de Syrie ont été contraints de partir dans le contexte de la guerre. Ceux qui ont souffert de ces conflits sont aussi des chrétiens. Là, il faut qu'il y ait une diplomatie orientée à la préservation du pluralisme sociétal et religieux, dans laquelle se retrouvent les chrétiens.

À long terme, je pense que ces politiques devraient être beaucoup plus orientées et centrées, vu l'urgence, sur le sort des minorités dans le cadre de l'État de droit. Je suis de ceux qui appellent un chat un chat, et quand les chrétiens, ou d'autres, sont visés parce qu'ils sont chrétiens, je crois qu'on

peut légitimement se mobiliser pour eux, en sachant que, dans un contexte de confusion générale, certains sont plus fragilisés, plus persécutés que d'autres. Le maintien des chrétiens dans le contexte régional proche-oriental, ce n'est pas seulement une politique vis-à-vis d'une minorité menacée, mais c'est aussi, à long terme, la préservation au Proche-Orient de pluralisme religieux. La communauté qui rend possible et plausible le pluralisme, c'est la communauté orientale chrétienne.

En Syrie, on a l'impression que la France, ancienne puissance mandataire, est mise à l'écart des négociations. A-t-elle mal manœuvré ? Est-ce une erreur politique, ou simplement la réalité de la puissance française actuelle dans la région ?

Je crois que, sur la Syrie, il y a effectivement eu quelques retards. L'idée d'une focalisation sur le départ du président syrien Bachar el-Assad longtemps maintenu, mais maintenant comme préalable, n'était pas tenable à un certain moment. Il fallait donc, pour s'orienter vers une sortie de crise, faire de ce départ non pas une condition, mais un point d'arrivée. Je pense que la France s'est insérée dans ce contexte général. Deuxièmement, le fait de ne pas avoir participé immédiatement à la coalition qui est allée bombarder l'EI en Syrie, et de dire : « Nous le faisons en Irak, mais pas en Syrie, parce que bombarder l'EI en Syrie c'est favoriser le président Assad, puisque l'EI est l'un de ses ennemis », a été, de ce point de vue, une erreur. La France s'est rattrapée assez vite quand elle a compris que cette position, qui était plutôt dure, ne permettait pas de participer aux efforts de paix qui ont été mis en place. La décision du président François Hollande de faire participer son aviation, y compris dans les bombardements en Syrie, a ainsi favorisé ce retour de la France dans les négociations. Je pense que ces deux points ont été retardés pour un moment, mais que la France a rattrapé le coup.

L'ancien ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, s'était personnellement investi dans la perspective d'une relance des négociations israélo-palestiniennes. Mais après avoir fait un pas en avant, quand l'Assemblée nationale a reconnu l'État palestinien, Paris a fait un pas en arrière. Comment expliquer l'ambiguïté de Paris sur ce sujet ?

Je ne pense pas qu'il y ait une ambiguïté. Je pense que les positions sont extrêmement claires. La volonté du ministre Fabius, mise en avant à un moment donné, était de reconnaître l'État palestinien et de dire que si dans un laps de temps déterminé les négociations n'aboutissaient pas, alors la France reconnaîtrait un État palestinien, afin de montrer qu'elle favorisait la solution des deux États. Je pense que cette position n'a pas changé et qu'elle restera telle quelle. Mais elle a dû se télescoper en quelque sorte avec les événements en Syrie au moment où il y avait une priorité de l'action diplomatique en Syrie. L'approche de la question palestinienne pouvait brouiller les cartes dans l'immédiat. Mais l'idée est juste de traiter enfin le dossier de la Palestine. Je pense qu'il faut le faire dans le cadre d'une coopération beaucoup plus large, qui serait en fine ce que la France vise, à savoir revenir à l'idée qui courait avant même Camp David, d'une conférence internationale sur la Palestine. Ce projet, qui peut être à l'initiative de la France, ne peut véritablement aboutir que dans un cadre international de concertation multilatérale sur la question palestinienne.

Alors que les États-Unis se retirent, de façon relative, de la région, que les Russes font leur retour, que les puissances régionales s'affrontent dans des guerres par procuration, quel rôle peut jouer la France au Moyen-Orient ?

La France peut jouer un double rôle. D'une part, un rôle de puissance européenne qui connaît le mieux cette région du Levant, du Liban, de la Syrie, depuis la mise en place de Sykes-Picot, cette architecture franco-anglaise. De l'autre, en tant que puissance européenne, elle a un effet d'initiative et d'entraînement au sein de l'Europe, dont elle peut orienter la politique. La question du Moyen-Orient concerne en priorité l'Europe, comme le montre la question tragique des réfugiés. La France pourra avoir un rôle de relais des aspirations des acteurs régionaux et les acheminer vers les instances internationales et européennes. Il faudra alors parler clairement à ceux qui ne cessent de retarder les échéances et laissent grandes ouvertes les portes de l'injustice.